

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE					L1 60 ECTS
Mention :	SVTE					
Spécialité :	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE					
Volume horaire étudiant :	205 à 241h en SV	147 à 199 h en SV	146 à 196h en SV	28 à 40 h en SV	h	550 h
	215h en STE	97h en STE	79h en STE	40h en STE		
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Directeur des études L1 SVTE (semestre 1) Fawzia BABA-AISSA Maître de conférences ☎ 03.80.39.68.81 fawzia@u-bourgogne.fr</p> <p>Responsable parcours Sciences Terre et Environnement Pierre PELLENARD Maître de conférences ☎ 03.80.39.63.66 Pierre.pellenard@u-bourgogne.fr</p>	<p>Scolarité ☎ 03.80.39.50.30</p> <p>Secrétariat Pédagogique Laura EL BEKHTI ☎ 03.80.39.91.88</p> <p>Zohra DAHOU ☎ 03.80.39.62.20 secretariat.lsvte@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'objectif de ce 1er Cycle est d'apporter une formation initiale de base de qualité dans les différents domaines de la Biologie ou des Sciences de la Terre (L1 et L2) tout en permettant aux étudiants de préciser leur projet de formation par un choix d'options progressif. Ce projet est finalisé en L3, soit par une année de professionnalisation (mentions professionnelles), soit par une spécialisation forte et disciplinaire. Celle-ci permet un accès aisé aux masters habilités dans le domaine de formation « Vie, Terre, Environnement, Santé » à l'université de Bourgogne ainsi que dans des masters proposés dans d'autres universités. En fonction du choix d'options et de parcours, elle permet aussi une préparation

progressive aux carrières de l'enseignement primaire (professorat des écoles), secondaire (CAPES et agrégation de SVT) ou supérieur (doctorat).

La L1 SVTE constitue la première année de la licence (3 ans) mention Biologie et de la licence (3 ans) mention Sciences de la Terre et de l'Environnement, avec un premier semestre totalement commun pour l'ensemble des étudiants suivi par deux parcours au choix en second semestre, un parcours orienté Sciences de la Vie et un parcours orienté Sciences de la Terre.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

L'un des objectifs principaux de la Licence SVTE est d'amener les étudiants à préciser leur projet d'orientation et à initier leur spécialisation dans un des domaines de la biologie ou des sciences de la Terre : les débouchés sont donc, en grande partie, spécifiques à chaque parcours.

Tout étudiant titulaire d'une licence mention SVTE a accès de plein droit aux Masters correspondants proposés à l'Université de Bourgogne. Cette Licence donne également accès à tous les enseignements (des mêmes champs disciplinaires) post-licence en France (ou en Europe) et aux concours de niveau Licence.

Les étudiants en L1 et L2 sont informés des différents parcours et débouchés à suivre en fonction de leur projet professionnel au cours de conférences de présentation des filières (une par année en moyenne), au sein de l'UFR. Des cycles de conférences appelées « initiation à la recherche » permettent également aux étudiants de se familiariser avec le monde de la recherche et d'identifier les voies qui mènent à ces formations. Des informations ponctuelles plus spécifiques sur les masters sont aussi proposées sous forme de séminaires généralement donnés par des professionnels. Les enseignements de préprofessionnalisation, proposés sous la forme d'un PPE en L1 et/ou en L2 ainsi que les modules de préprofessionnalisation en L3 permettent aux étudiants de cibler les débouchés et de préciser leur projet professionnel individuel.

Des stages d'initiation aux métiers de l'enseignement ainsi que des stages en entreprise (mis en place à l'aide de la plate-forme d'insertion professionnelle de l'Université de Bourgogne) permettent aux étudiants de mieux appréhender le monde du travail et ses problématiques.

Enfin, au cours de sa formation, chaque étudiant a la possibilité de suivre des enseignements spécifiques d'aides à la rédaction de CV et/ou de lettres de motivation ou encore de repérage de compétences.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La Licence permet de développer la capacité à comprendre les concepts clés en Biologie et dans les sciences de la Terre au sens large, à mobiliser diverses connaissances pour l'expérimentation, et à pratiquer la communication orale et écrite ainsi que la recherche bibliographique, notamment scientifique. L'acquisition des compétences génériques transversales est permise par la diversité des enseignements traitant de l'ensemble des thèmes majeurs de la Biologie actuelle et des sciences de la Terre et de l'Environnement et par la part importante donnée aux travaux pratiques, aux stages sur le terrain et à l'élaboration de travaux personnels.

L'acquisition de connaissances et compétences spécifiques des domaines de la SVTE est spécifique à chaque parcours choisi à partir de la L2 (Biochimie et Biologie Moléculaire BBM, Biologie Cellulaire et Physiologie BCP, Biologie générale et Sciences de la Terre et de l'Univers BGSTU, Biologie des Organismes BO, Sciences de la Terre et Environnement).

A – Compétences disciplinaires et pluridisciplinaires :

La licence est une formation solide dans toutes les disciplines de la biologie et de la géologie (Biologie animale, végétale, cellulaire et moléculaire, biochimie, biologie du développement, génétique, géologie, paléontologie, tectonique, écologie, évolution, physiologie...). De plus, l'essentiel des fondamentaux de chimie, de mathématiques et de physique, notamment les aspects importants pour la biologie et les sciences de la Terre, sont enseignés. En fonction du parcours, certaines disciplines prennent une place plus importante.

B - Méthodologiques :

L'acquisition d'une démarche de recherche expérimentale et la maîtrise de l'outil informatique (certification C2i) sont des apports méthodologiques essentiels.

C- Compétences transversales :

La maîtrise de l'anglais est un objectif prioritaire (enseignement de l'anglais sur les 3 années, analyses de textes en anglais dans certains TD).

De plus, et par le jeu d'UE optionnelles en L1 et/ou en L2, les étudiants qui le désirent peuvent développer leur culture générale (arts/culture, histoire des sciences) ou des compétences particulières (techniques de communication, sport, engagement étudiant).

Plus généralement, la démarche pédagogique vise à faire acquérir une autonomie de réflexion (esprit critique et capacité de synthèse), des capacités de travail en équipe (travail en binôme ou en groupe), une bonne maîtrise des exposés et rapports écrits et oraux, ainsi que des capacités de mobilisation des connaissances pour l'expérimentation et la réalisation d'études (poser une problématique, construire et développer une argumentation, interpréter les résultats, élaborer une synthèse).

Les stages en situation professionnelle, qui font suite à un travail de professionnalisation progressif, permettent de mieux appréhender le monde de l'entreprise, de définir ses exigences et ses contraintes.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les deux premiers semestres S1 et S2 permettent d'assurer dans les meilleures conditions la transition entre le lycée et l'université ; ils sont conçus pour permettre par la suite, une véritable orientation de l'étudiant en lui donnant les atouts d'un choix éclairé. Les deux semestres suivants (S3 et S4) lui permettent d'approfondir sa formation tout en lui donnant la possibilité d'affiner son orientation. Les deux derniers semestres (S5 et S6) sont des semestres de spécialisation dans la ou les disciplines choisies.

Dès la fin de la première année, un choix de parcours spécifiques permet à l'étudiant de se spécialiser dans un domaine particulier, spécifique, des SVTE :

Parcours Chimie-Biochimie (CB)

Le parcours CB s'individualise à travers des enseignements spécifiques (éventuellement optionnels pour d'autres parcours) et des enseignements partagés avec un ou deux des autres parcours du L2. Ce parcours apporte un ensemble de connaissances à l'interface de la chimie et de la biochimie-biologie, qui va de la molécule aux biomolécules et au métabolisme du vivant, et dont les applications concernent les domaines de la santé, de l'agroalimentaire ou de l'agronomie. Les propriétés de la matière sont abordées aussi bien par les aspects fondamentaux avec leurs lois, les théories et leurs modèles, qu'expérimentaux avec les travaux pratiques ou les stages possibles en laboratoire de recherche. Les matières enseignées portent sur la chimie organique, la chimie physique, la biochimie, la physiologie végétale, la microbiologie, les mathématiques, la biophysique et les mesures physiques.

Ce parcours est particulièrement adapté pour une poursuite d'étude aussi bien en chimie, qu'en biochimie (licences, licences professionnelles).

Parcours Biochimie-Biologie (BB)

Le parcours BB s'individualise à travers des enseignements spécifiques (éventuellement optionnels pour d'autres parcours) et des enseignements partagés avec un ou deux des autres parcours du L2. Ce parcours est la formation type pour envisager des carrières en recherche dans les domaines de la Biochimie/Biologie Moléculaire ou dans l'industrie pharmaceutique, agronomique/alimentaire et cosmétique en particulier dans les secteurs de recherche et développement. Les objectifs sont de fournir une formation théorique et appliquée en biochimie métabolique et en méthodologie en biochimie et biologie moléculaire complétée par la chimie organique, la biophysique, la thermodynamique et la biologie cellulaire. Cette formation permet de suivre avec aisance les licences de biochimie et éventuellement de chimie.

Parcours Biologie des Organismes (BO)

Le parcours BO s'individualise à travers des enseignements spécifiques (éventuellement optionnels pour d'autres parcours) et des enseignements partagés avec un ou deux des autres parcours du L2. Les enseignements spécifiques sont "Diversité biologique et biométrie" et "Biologie des populations microbiennes et végétale". Les enseignements partagés sont "Ecologie et Biogéographie " et "Macroévolution et systématique". L'objectif est d'apporter des connaissances fondamentales et pratiques de base dans les domaines de l'écologie et de l'évolution ainsi que sur des outils tels que la biométrie qui est constamment mobilisée pour appréhender la variabilité du vivant.

Parcours Biologie Générale Sciences de la Terre et de l'Univers (BGSTU)

Le parcours BGSTU s'individualise à travers des enseignements spécifiques (éventuellement optionnels pour d'autres parcours) et des enseignements partagés avec un ou deux des autres parcours du L2. Le parcours BGSTU est un niveau d'approfondissement des contenus pluridisciplinaires en Biologie et Géologie. Il permet une maîtrise progressive des concepts de biologie et géologie indispensable à la formation des étudiants aux métiers de l'enseignement (professeurs des écoles et professeurs en Sciences de la Vie et de la Terre). Ce parcours est un pré-requis indispensable pour les étudiants désirant passer les concours des métiers de l'enseignement.

Parcours Préparation au Concours B (PCB)

Ce parcours est destiné aux étudiants qui envisagent une poursuite d'étude dans les écoles d'Ingénieur Agronomiques et Alimentaires ou comme vétérinaire, par la voie de recrutement dite du concours B ou par recrutement après entretien de niveau L2. L'enseignement comporte des CM, TD et TP pour un total de 750h. Outre un enseignement mutualisé (60%) avec les autres parcours (CB, BB, BO et BGSTU) de la L2, le programme comportera les compléments de cours nécessaires à la préparation du concours B.

- En Biologie seront traités les compléments des thèmes suivant : Biologie Cellulaire, Biochimie et Biologie Moléculaire, Génétique, Biodiversité du Règne Animal, Développement Embryonnaire, Physiologie Animale et Végétale, Microbiologie.

- Dans les autres disciplines : des compléments de cours en Chimie, Maths, Physique, Français (expression et communication) et Anglais seront dispensés ainsi qu'un entraînement intensif aux épreuves orales sous forme de colles écrites et orales.

Ce parcours se fait en interaction avec l'école AgroSup Dijon, qui a en charge une partie de l'enseignement.

Parcours Sciences de la Terre en Environnement (voir le dossier de la Licence mention STE)

Un parcours STE est identifié dès le semestre 2 de la L1 SVTE. Cette spécialisation STE se précise en L2, sous la forme d'un parcours STE de la mention SVTE, qui comprend une majorité d'UE (Unité d'Enseignement) spécifiques à ce parcours, et une partie (11,5%) d'enseignements communs avec le parcours L2BGSTU. Une mention à part entière en L3 permet l'orientation définitive des étudiants vers le domaine des Sciences de la Terre et de l'Environnement.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Sont admis de droit les titulaires des diplômes suivants

Baccalauréat obtenu en France, de toutes les sections

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) option B

Pour aborder le 1er Cycle des Sciences de la Vie et de la Terre dans de bonnes conditions, le niveau initial requis dans les matières scientifiques est celui du baccalauréat S.

Une convention avec la formation dijonnaise CPGE-BCPST du lycée Carnot permet aux étudiants BCPST qui s'inscrivent simultanément dans les 2 filières (BCPST et L1) de bénéficier d'équivalences et d'intégrer le cas échéant, le semestre 2 de la L1, la L2 ou la L3 selon le souhait et le niveau de l'étudiant. Les étudiants titulaires d'un DUT peuvent être admis en L2 ou en L3 en fonction de leur classement et après avis de la commission de poursuite d'études.

L'option du second semestre de la L1 intitulée UE9 « Préparation aux concours B » est à effectif limité (maximum 60 étudiants).

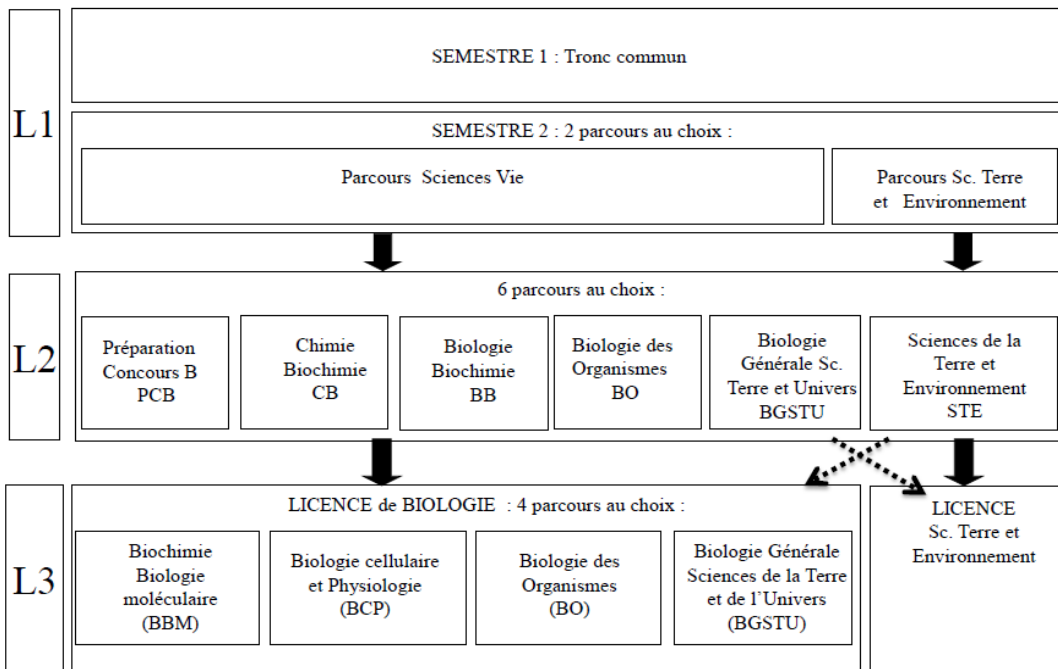
■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

. en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

. en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :



■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie	Biologie Cellulaire	20	12	18	50	6	CC-CT	CT	3	3	6
TOTAL UE		20	12	18	50	6			3	3	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Géosciences	Structure et Dynamique de la Terre	15	5	10	30	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Paléontologie	12	4	9	25	2.5	CC-CT	CT	1	1.5	2.5
TOTAL UE		27	9	19	55	6			3	3	6

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie Végétale et Ecologie	Biologie Végétale 1	20	2	12	34	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Ecologie, évolution, diversité du vivant	16	6	0	22	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
TOTAL UE		36	8	12	56	6			3.5	2.5	6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Chimie	Chimie générale 1	10	10	4	24	2.25	CC-CT	CT	1.25	1	2.25
	Chimie Organique	12	12	0	24	2.25	CC-CT	CT	1.25	1	2.25
	Anglais	0	12	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
TOTAL UE		22	34	4	60				2.5	3.5	6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences et Techniques	Analyses de données	2	0	28*	30	3	CC-CT	CT	1.5	1.5	3
	Physique	8	6	9	23	3	CC-CT	CT	1.5	1.5	3
TOTAL UE		10	6	37	53	6			3	3	6

*: il s'agit en fait de cours intégrés, pas de « simples » TP

TOTAL S1	115	69	90	274	30				15	15	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 2
Parcours Sciences de la Vie :

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biochimie	Biochimie 1 : Biochimie et Biologie Moléculaire	11	10	3	25	3	CC-CT	CT	2	1	3
	Biochimie 2 : Bases de structures des protéines et Enzymologie	10	12	3	25	3	CC-CT	CT	2	1	3
TOTAL UE		22	22	6	50	6			4	2	6

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie	Biologie Animale 1	18	4	12	34	4	CC-CT	CT	2.5	1.5	4
	Biologie Végétale 2	8	0	12	20	2	CC-CT	CT	1	1	2
TOTAL UE		26	4	24	54	6			3.5	2.5	6

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Physiologie et Génétique	Physiologie Animale	20	6	4	30	3	CC-CT	CT	2	1	3
	Génétique	14	16	4	34	3	CC-CT	CT	2	1	3
TOTAL UE		34	22	8	64	6			4	2	6

Une option (UE9) à choisir parmi les 4 propositions suivantes :

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option Ecologie	Biodiversité et Histoire Naturelle	20	20	20	60	6	CC-CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		20	20	20	60	6			4	2	6

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option Sciences et Techniques	Mathématiques 1	0	0	12*	12	1	CC-CT	CT	0.5	0.5	1
	Physique 2	8	8	6	22	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
	Chimie générale 2	12	10	4	26	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
TOTAL UE		20	18	22	60	6			3.5	2.5	6

* : il s'agit en fait de cours intégrés, pas de « simples » TP

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option Préparation Concours B	Mathématiques 2	0	24	0	24	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
	Physique 3	0	36	0	36	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
TOTAL UE		0	60	0	60	6			3.5	2.5	6

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Option Géologie	Pétrologie Générale	24	4	8	36	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Tectonique Globale	12	4	8	24	2.5	CC-CT	CT	1	1.5	2.5
TOTAL UE		36	8	16	60	6			3.5	2.5	6

UE10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Projet Professionnel Etudiant	2	10	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Anglais 2	0	12	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Informatique	6	0	18	24	3	CC-CT	CT	1.5	1.5	3
TOTAL UE		8	22	18	48	6			1.5	4.5	6

TOTAL S2 parcours SV	90- 126	78- 130	56-78	276	30				16.5	13.5	30
-----------------------------	--------------------	--------------------	--------------	------------	-----------	--	--	--	-------------	-------------	-----------

SEMESTRE 2
Parcours Sciences de la Terre et Environnement :

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Géologie	Pétrologie Générale	24	4	8	36	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Tectonique Globale	12	4	8	24	2.5	CC-CT	CT	1	1.5	2.5
TOTAL UE		36	8	16	60	6			3.5	2.5	6

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences et Techniques	Mathématiques 1	0	0	12*	12	1	CC-CT	CT	0.5	0.5	1
	Physique 2	8	8	6	22	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
	Chimie Générale 2	12	10	4	26	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
TOTAL UE		20	18	22	60	6			3.5	2.5	6

* : il s'agit en fait de cours intégrés. pas de « simples » TP

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Géochimie - Energie	Géochimie	14	8	6	28	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Environnement et Energie	0	20	0	20	2.5	CC-CT	CT	1.5	1	2.5
TOTAL UE		14	28	6	48	6			3.5	2.5	6

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Géologie de surface	Géologie de surface	22	7	8	37	3.5	CC-CT	CT	2	1.5	3.5
	Ecole de Terrain	0	2	21	23	2.5	CC		0	2.5	2.5
TOTAL UE		22	9	29	60	6			2	4	6

UE10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	PPE: Projet Professionnel Etudiant	2	10	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Anglais 2	0	12	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Informatique(C2i)	6	0	18	24	3	CC-CT	CT	1.5	1.5	3
TOTAL UE		8	22	18	48	6			1.5	4.5	6

TOTAL S2 parcours STE	100	97	79	276	30				14	16	30
------------------------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

Dispositions particulières pour les étudiants en difficulté : le Contrat de Soutien Pédagogique

UEX	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Renfort et Soutien	Biologie cellulaire		20				CC		0		
	Géosciences		20				CC		0		
	Ecologie		20				CC		0		
	Biologie Végétale		20				CC		0		
	Chimie		20				CC		0		
	Physique		20				CC		0		
	Analyses données		20				CC		0		
TOTAL UE			140						0		

UE10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Projet Professionnel Etudiant	2	10	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Anglais 2	0	12	0	12	1.5	CC		0	1.5	1.5
	Informatique	6	0	18	24	3	CC-CT	CT	1.5	1.5	3
TOTAL UE		8	22	18	48	6			1.5	4.5	6

TOTAL Semestre CSP	8	162	18	188	6				1.5	4.5	6
---------------------------	----------	------------	-----------	------------	----------	--	--	--	------------	------------	----------

Des stages optionnels et facultatifs hors cursus pourront être accordés par les responsables pédagogiques. Ils donneront lieu obligatoirement à un compte-rendu qui ne sera néanmoins pas noté et n'influera pas sur le résultat de l'année.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 1er juillet 2015 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 23 septembre 2013.

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Une session d'examen par semestre est prévue (en janvier et mai-juin). Une session de rattrapage est programmée fin juin, 15 jours après la proclamation des résultats de la 1ère session. Le jury délibère à la fin de chaque session : il réunit l'ensemble des enseignants des différentes UE et est présidé par le responsable de la formation (par niveau et parcours ou mention de licence (cf. p.1-2)).

● Règles de validation et de capitalisation :
Principes généraux

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions

Toute moyenne de CC supérieure ou égale à 12/20 obtenue dans une discipline donnée est conservée automatiquement pour l'année suivante en cas de redoublement ou de situation d'AJAC, sauf demande de renoncement écrite et explicite formulée par l'étudiant auprès du responsable de la formation dans le premier mois suivant la rentrée universitaire.

Le statut AJAC est un régime dérogatoire non imposable à l'étudiant. Lorsqu'un étudiant n'a pas validé son année de L1 ou de L2, il peut être admis dans l'année immédiatement supérieure s'il remplit les conditions décrites dans le référentiel commun des études et celles décrites ci-dessous. A l'issue de la session de rattrapage, le jury dresse la liste des étudiants pouvant solliciter le statut AJAC. Pour pouvoir bénéficier de ce statut, l'étudiant doit en faire la demande par un écrit adressé à la scolarité de l'UFR en rappelant les UE qu'il a validées et le nombre d'ECTS acquis au cours des deux derniers semestres.

Important :

- Un étudiant qui n'a pas validé intégralement sa L1 ne peut accéder à la L3 en tant qu'AJAC, même s'il a validé intégralement sa L2.
- Un étudiant qui ne formule pas sa demande écrite à la scolarité au minimum 8 jours avant la reprise des cours du 1^{er} semestre, ne peut bénéficier du statut AJAC, sauf cas de force majeure justifiant sa demande tardive
- Un étudiant ne peut suivre (s'inscrire sur) 2 semestres en même temps, sauf cas exceptionnel laissé à l'appréciation du jury et doit impérativement privilégier le semestre le plus ancien.

Un contrôle de remplacement pourra être organisé par l'équipe pédagogique en cas d'absence justifiée à une épreuve de contrôle continu

Cas particulier des modules optionnels (notamment « Mise à Niveau » et « Modules d'Aide à la Réussite ») proposés au cours de l'année dans le cadre du Plan Réussite en Licence (PRL) : Ces différents modules prennent la forme d'UE bonus. Ainsi, les notes obtenues en contrôle continu dans les disciplines proposées dans ces UE bonus ne donnent pas la possibilité d'acquérir des ECTS. Seuls les points supérieurs à la moyenne peuvent être pris en compte dans le calcul de la moyenne semestrielle de l'UE classique suivie en parallèle. Si l'UE n'est pas acquise, l'étudiant peut s'y réinscrire lors d'un redoublement ou d'un changement d'orientation. Il n'est pas organisé de session de rattrapage pour ces modules bonus.

Les étudiants en difficulté à l'issue du premier semestre (moyenne jugée trop faible au S1) sont invités à suivre, sur la base du volontariat, un semestre adapté appelé CSP (Contrat Soutien Pédagogique), qui permet d'obtenir un soutien dans les disciplines du S1. Au cours de ce semestre allégé, seule 1 UE du S2 sur 5 est proposée (UE10 Outils). Par contre, les enseignements du semestre 1 sont à nouveau présentés, sous forme d'une UEX appelée Renfort et Soutien (essentiellement des TD de soutien/révision), la validation se faisant par du Contrôle Continu uniquement, afin de permettre aux étudiants engagés dans ce contrat, d'acquérir, à un rythme moins soutenu, les bases nécessaires à une poursuite en licence. Ce contrat permet d'échelonner la formation sur 3 années au lieu de deux. Il n'y a pas d'ECTS associé à l'UE Renfort et Soutien

mais les notes obtenues en CC sont prises en compte dans le calcul des notes du semestre 1 assorties d'un coefficient spécifique par discipline. Il n'est pas organisé de session de rattrapage pour cette UEX.

Anonymat des copies : OUI (sauf épreuves de contrôle continu).